

A PROPOS D'UN CATALOGUE
GLANES HISTORIQUES SUR L'ABBAYE DE LEFFE
(*Suite et Fin.*)

§ VIII.

LE MINISTÈRE PAROISSIAL.

La profession canoniale des Prémontrés les place dans la catégorie des Ordres mixtes. A l'intérieur de l'abbaye, ils vaquent à la célébration de l'Office divin et aux divers exercices de la vie contemplative. A ces pratiques de piété et d'austérité, ils joignent l'exercice du ministère des âmes. Celui-ci peut revêtir deux formes différentes : la prédication et l'administration des paroisses. Sur la première de ces deux formes d'apostolat, la pénurie de sources nous prive de détails qui nous feraient préciser l'activité des chanoines de Leffe sous l'ancien régime. Par contre, nous les voyons, dès l'occupation de l'église qui leur fut confiée au XII^e siècle, avant même l'érection du prieuré primitif en abbaye autonome, exercer le ministère paroissial dans la localité et dans diverses autres paroisses incorporées au monastère.

Le ministère paroissial est, en effet, la caractéristique la plus remarquée de l'institution norbertine; nous ne disons pas : son but principal, encore moins son but unique. En vue de réagir contre certaines théories outrancières, qui n'étaient certes pas dans les intentions de saint Norbert et encore moins du bienheureux Hugues, l'organisateur de son Ordre, on a pu écrire : « Les Prémontrés ne sont pas des curés-nés. Les uns se destinent à la prédication, au professorat, les autres peuvent s'adonner aux recherches scientifiques ¹⁾... Appliqués aux emplois les plus divers, ils vivaient tous

1) N. CALMELS, *Chanoines prémontrés*, p. 36. Avignon, 1949.

dans l'esprit de leur Fondateur et tenaient à son Ordre par des liens visibles et invisibles ²⁾... A l'inverse du grand Séminaire, ce n'est pas le prêtre qui demandera à revenir dans le monde qui sera le plus apte au ministère, mais celui qui désirerait vivre dans le silence de sa cellule. L'un et l'autre remettent leur choix à la prudence de l'abbé; ce n'est plus alors l'engagement d'un individu, mais l'engagement du monastère ³⁾... voilà l'originalité de saint Norbert et l'empreinte de son génie » ⁴⁾.

Nous souscrivons volontiers à ces conclusions. Elles trouvent leur application et leur confirmation dans le passé de l'abbaye de Leffe, aussi bien que dans la pratique actuelle. Il suffit de parcourir notre Catalogue pour se rendre compte de cette compénétration des deux vies. Tel religieux, chargé d'un office au monastère, est envoyé en paroisse. Tel curé sera rappelé pour exercer les fonctions de prieur, de proviseur, de maître des novices. La plupart des abbés sont investis de leurs fonctions après avoir exercé le ministère paroissial et passent tout naturellement de leur presbytère à la prélature de Leffe, ayant ainsi l'expérience de ce qu'est la vie de leurs religieux, soit au monastère, soit dans le ministère extérieur.

Il reste vrai que le ministère paroissial a toujours été une des formes caractéristiques de l'apostolat des prémontrés. Telle fut la première manifestation de leur activité dans notre pays. Du vivant de saint Norbert, l'origine de Saint-Michel d'Anvers est due à la collation d'une paroisse, lors de la prédication d'un groupe de norbertins contre les erreurs de Tanchelin. Floreffe et les autres abbayes de nos provinces eurent de même, dès le principe, la juridiction sur les paroisses. Nous avons établi ailleurs comment les papes accordèrent aux abbés prémontrés, dès le XII^e siècle, c'est à dire dès la fondation de l'Ordre, l'autorisation de faire desservir par leurs religieux les églises dont ils avaient la collation. Ils assurèrent qu'aucune personne étrangère à l'Ordre ne pouvait les forcer à lui accorder l'un ou l'autre de ces bénéfices, fût-elle même munie de lettres de provision du Saint-Siège, à moins qu'il n'y fût fait mention expresse de ce privilège des abbés prémontrés et de la dérogation qui y serait éventuellement faite pour un cas particulier ⁵⁾. Ce fait, à notre connaissance, ne se présenta jamais.

2) *Ibid.*, p. 37.

3) *Ibid.*, p. 38.

4) *Ibid.*, p. 39.

5) Cfr. H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, pp. 305-306. (Louvain, 1914) et les bulles y citées.

Si l'on veut, en particulier pour l'abbaye de Leffe, rechercher l'influence des chanoines à l'extérieur de leur couvent, ce n'est pas tant dans la prédication et la publication d'ouvrages scientifiques ou édifiants qu'il faut le chercher, mais dans le ministère paroissial. C'est là le champ d'action dans lequel leur influence se fait le plus profondément sentir.

L'on pourrait faire remarquer que dans bien des paroisses qui ne relevaient pas de la juridiction des prémontrés, le patronat des églises appartenait à d'autres chefs d'institutions monastiques, à des dignitaires ecclésiastiques ou à des seigneurs laïques : ceux-ci, tout en percevant les revenus des dîmes et d'autres profits, y plaçaient un desservant auquel ils se contentaient de donner la « portion congrue ». Ces paroisses n'étaient pas alors pour leurs possesseurs un champ d'apostolat, mais une simple source de revenus.

Or, on peut établir, en règle générale, qu'il n'en était pas de même des paroisses confiées aux abbés prémontrés, et certainement d'aucune des paroisses incorporées à l'abbaye de Leffe. Aussi haut que l'on peut remonter dans l'identification des recteurs auxquels sont confiées les églises à la collation des abbés de Leffe, il s'avère qu'elles étaient, de fait, administrées par des prêtres de l'abbaye, exception faite, peut-être, d'une situation provisoire, provenant du fait qu'un autre curé y exerçait les fonctions paroissiales au moment où l'église était confiée aux prémontrés; mais, après lui, un chanoine de l'abbaye y assumait le service religieux.

C'est pourquoi leur rôle fut considérable dans l'organisation des institutions paroissiales, alors encore très souvent à l'état embryonnaire, dans l'éducation chrétienne des populations, dans les oeuvres d'enseignement et de charité groupées autour de l'église paroissiale.

Sous l'ancien régime, douze paroisses étaient incorporées à l'abbaye de Leffe.

1. *Leffe.*

En 1060, on trouve déjà mention de l'église Saint-Georges, à Leffe, sans qu'il soit possible d'établir avec certitude l'existence de la paroisse ¹⁾. Desservie par un collège de chanoines, cette église fut donnée, en 1152, à l'abbaye de Floeffe, par le comte de Namur, Henri l'Aveugle, à condition que l'abbé la fît desservir par ses

1) C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 226-228.

religieux ²⁾. Frédéric Barberousse, en 1153, le Pape Adrien IV, en 1155, et le Pape Alexandre III, en 1178 confirmèrent la donation d'Henri l'Aveugle ³⁾.

En 1200, l'abbé de Floreffe, Jean d'Auvelais, donna à la communauté de Leffe l'autonomie, érigeant la maison en abbaye, réserve faite, selon les dispositions statutaires de l'Ordre, de son droit de *Paternité* ⁴⁾.

L'abbé de Leffe exerçait sur la paroisse les droits et prérogatives d'archidiacre ⁵⁾. En même temps, il semble bien qu'à certaines époques, du moins, le prélat avait lui-même le *personat* de Leffe, ce qui, juridiquement parlant, est assez anormal, puisqu'il était alors à la fois juge et partie, devant faire la visite canonique de l'église paroissiale dont il était curé. Il est vrai qu'en fait, la paroisse était administrée par un des chanoines de Leffe, qui résidait au monastère, tout en assurant le service religieux à l'église Saint-Georges. Généralement, il portait le titre de curé. Mais, dans la première moitié du XVII^e siècle, exactement de 1716 à 1745, donc, sous l'abbatiate de Perpète Renson, comme pour bien marquer le droit pastoral de l'abbé, le Catalogue, nous allons le voir, donne au desservant le nom de vicaire et note parfois la simultanéité de cette charge avec d'autres fonctions à l'intérieur du couvent.

L'examen de notre Catalogue nous amène à dresser la liste suivante des curés de Leffe, de 1613 à 1799 :

Désiré Gouverneur, de 1613 à 1621, ensuite curé de Lisogne, puis abbé de Leffe. — 1621 à 1640, ... ? — *Jacques Malaise*, 1640 à 1646, puis curé de Saint-Médard et abbé élu de Leffe. — *Etienne Grenville*, de 1646 à 1648, 27 avril, ou, plus exactement, au 7 décembre ⁶⁾, ensuite curé à Lisogne. — *Henri Collart*, du 7 janvier

2) « ... Ecclesiam beatae Mariae quae Leffe vocatur, in suburbio Dionantensi sitam quam de manu Regis in feudum teneo, praefatae Ecclesiae [Floreffiensis] et ejus abbati Gerlando viro venerabili, consilio meorum hominum tradidi et quidquid ad praepositum, custodem vel ad coeteros canonicos pertinebat, scilicet oblationes Altaris et praebendarum redditus quos dare solebam, manui praefati Abbatis concessi, tali videlicet conditione ut Fratres suos eidem Ecclesiae praeficeret, secundum regulam beati Augustini ibidem Deo militantes. » C. L. HUGO, *Ord. Praem. Ann., Prob.*, t. I, col. X. C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 105.

3) C. H. HUGO, *ibid.*, col. X-XII. C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 107-117.

4) C. L. HUGO, *o. c.*, col. XII. C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 117.

5) H. LAMY, *Les droits archidiaconaux des abbés de Leffe*, dans les *Miscellanea Historica Alberti De Meyer*, pp. 1075-1081. (Louvain, 1946).

6) La note du Catalogue est assez ambiguë : « absolvitur ab officio pastoris 1648 die

1649 au 29 novembre de la même année, est alors nommé prieur de l'abbaye (en continuant ses fonctions de curé), est relevé de ses fonctions de prieur en gardant son ministère paroissial à Saint-Georges, du 22 avril 1650 au 22 octobre 1652, redevint prieur, puis curé à Dréhance. — *Hubert Jassogne*, du 28 octobre 1652 au 22 octobre 1696, date à laquelle il se retira à l'abbaye, pour un repos bien mérité. Il avait été, pendant 44 ans, curé très aimé de ses paroissiens. Son pastoral fut marqué par des travaux d'embellissement de l'église, l'acquisition de tableaux et de vases sacrés, l'érection de la confrérie de sainte Barbe, en l'honneur de laquelle il édita, en 1665, un livre intitulé *Bouclier spirituel contre les dards redoutables de la mort subite, du foudre et de la peste, ou le bonheur et prérogative de la confrérie de sainte Barbe, vierge et martyre, mère de confession et singulière patronne des pauvres agonisants*. Cet ouvrage de 143 pages eut une deuxième édition en 1679 et une troisième en 1719 ⁷⁾. — *Jean Tombeur*, du 22 octobre 1696 à février 1710, puis curé à Awagne. — *Norbert Viroux*, de 1710 au 13 janvier 1716, puis curé à Sart-en-Fagne. — *Jean Levache* ⁸⁾, du 2 février 1716 au 19 octobre 1722, puis curé à Sorinnes. — *Paul Bavay* ⁹⁾, de 1722 à 1725, puis curé à Waha. — *Godefroid Howet* ¹⁰⁾, du 12 mars 1725 au 6 mai 1726, date de sa mort, à l'âge de 30 ans. — *Joseph Crénon* ¹¹⁾, du 3 mai 1726 au 23 septembre 1735, puis curé à Dréhance. — *Norbert Bonhyver* ¹²⁾, du 23 septembre 1735 au 22 avril 1745, puis curé à Waha. — *Jacques Printhaghen*, du 22 avril 1745 au 17 janvier 1746, puis curé à Sart-en-Fagne. — *Jean Demartin*, du 17 décembre 1746 au 19 septembre 1750, puis proviseur. — *François de Thise*, du 19 septembre 1750 au 3 avril 1758, puis curé à Lisogne. — *Perpète Delvosal*, du 3 avril 1758 au 3 mars 1759, puis à Jassogne. — *Evermode Maniette*, du 3 mars 1759 au 8 décembre suivant, jour de sa mort. — *Grégoire Polis*, du 14 juin 1760 à mai 1768, puis curé à Sart-en-Fagne. —

27 Aprilis, manet interim in officio pastoris per tacitam continuationem usque ad 7um mensis Xbris eiusdem anni.» *Catalogus*, fol. 13 vso.

7) L. GOOVAERTS, *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, t. I, p. 417. Bruxelles, 1899.

8) « Vicarius seu pastor... fit supprior 13 junii 1721 remanens pastor. » *Catalogus*, fol. 22 vso.

9) « supprior et vicepastor. » *Ibid.*, fol. 22 vso.

10) « vicepastor. » *Ibid.*, fol. 25 vso.

11) « vicepastor. » *Ibid.*, fol. 25.

12) « vicepastor. » *Ibid.*, fol. 25.

Gilles Kairis, du 30 août 1768 au 23 mai 1772, puis prieur, puis curé à Sorinnes. — *Gabriel Schafferts*, du 23 mai 1772 au 2 septembre 1775, puis curé successivement à Lignièrès et à Sart-en-Fagne. — *Gilbert Lequeux*, de 1775 à 1777. — *Augustin Debreaux*, du 26 juin 1780 ¹³), à 1789. — *Herman Antoine*, du 26 janvier 1789 au 26 février 1790, jour de sa mort. — *Jacques Le Tellier*, depuis le 21 février 1790.

2. Waha et Lignièrès.

L'église Saint-Martin, siège de la plus ancienne des quatre paroisses situées sur le territoire de Waha ¹⁾, a disparu aujourd'hui. Son emplacement doit vraisemblablement être cherché au lieu-dit *Cimetière de Saint-Martin* ²⁾. Elle appartenait à l'abbaye de Floreffe, qui la céda à Leffe, lors de l'établissement de cette maison en abbaye indépendante, en 1200 ³⁾. La même année, Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, approuva la donation à l'abbaye de Leffe du domaine de Waha, par Wéric de Frandeux ⁴⁾.

Devenu ainsi chef spirituel et temporel de Waha, l'abbé de Leffe fit desservir l'église de Saint-Martin par un de ses religieux. Le plus ancien curé qui nous soit connu est « frère Wiry, vestit de Saint Martin de Waha et de Lignière » ⁵⁾. Pour l'époque qui nous occupe, nous trouvons dans notre Catalogue les noms suivants :

Georges Corbeau, mort en 1640. — *Théodore Maillart*, de 1633 à 1641, date de sa mort : il fut enterré dans l'église des Carmes, à Marche ⁶⁾. — *Jean Deville*, depuis 1641 jusqu'à sa mort, en 1689; il fut enterré à Waha. — *Jean de Thier* lui succéda vers le 24 juin

13) Dès 1777, d'après C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 250. Ce qui est probable, si l'on suppose qu'il aurait exercé pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur, tout en étant déjà curé de Saint-Georges, ce qui n'était pas une nouveauté et peut se comprendre d'après le texte du Catalogue : « 26 Junii 1780 absolvitur ab officio supprioris et *pergit* administrare parochiam S. Georgii. » *Ibid.*, fol. 34 vso.

1) Les trois autres paroisses étaient : la quarte-chapelle de Saint-Etienne, dont l'église paroissiale actuelle est le prolongement; la quarte-chapelle de Saint-Isidore, à Marloie, et l'église médiane de Saint-Pierre, à Champlon. F. JACQUES, *Waha Saint-Martin*, extrait du Bulletin de l'*Institut archéologique de Luxembourg*, 1948, pp. 14 et svv.

2) *Ibid.*, p. 16, note 8.

3) C. H. HUGO, *o. c.*, col. XII; C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 118.

4) C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 119 et svv.

5) Cité dans un acte de Wenceslas de Bohême, le 1^{er} décembre 1374. Original aux Archives de l'abbaye de Leffe, publié par C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 159.

6) *Catalogus*, fol. 12.

1689, résigna ses fonctions en mars 1704 et devint curé de Dorinne ⁷⁾. — *Gaspar Vanderbek*, du 5 avril 1704 jusqu'au 3 octobre 1719, jour de sa mort. — *Jérôme Goderneau*, du 31 octobre 1719 jusqu'à sa mort, qui survint le 21 février 1725. — *Paul Bavay* lui succéda le 12 mars 1725, démissionna, pour cause de santé, en 1745 et se retira à Leffe, où il mourut le 1^{er} février 1749 ⁸⁾. — *Norbert Bonhyver*, du 22 avril 1745 au 16 janvier 1766, date de sa mort. — *Jérôme Fiévet*, désigné pour lui succéder et déjà installé, ne fut pas agréé par les autorités luxembourgeoises, à cause de sa nationalité française (il était né à Hanor) et rentra au monastère; il devint ensuite curé de Dorinne ⁹⁾. — *Charles Berton*, depuis juillet 1766, jusqu'au 29 septembre 1770, année de sa mort. — *Isfride Piret*, depuis janvier 1771.

Waha avait comme dépendance *Lignièrès*, siège d'une villa carolingienne. Il semble bien que cette localité eut, dès le VIII^e siècle, une église dédiée à saint Maurice. Mais le domaine et l'église furent absorbés par la villa et la paroisse de Waha, d'importance grandissante. Dans la suite, *Lignièrès* reprit quelque accroissement et l'on dû de nouveau pourvoir le hameau d'une église, dépendante, cette fois, de Saint-Martin de Waha. Nous venons de voir qu'en 1374, le Frère Wéry était cité comme *investi* de Waha et de *Lignièrès*. En 1579, Jean Jaminet se titrait encore « curé de Saint-Martin lez Wahaux et de Lignier » ¹⁰⁾.

Au XVI^e siècle, *Lignièrès* se sépara de Waha et redevint paroisse autonome, dont le droit de collation appartenait, par suite du démembrement, à l'abbé de Leffe, « patron » de l'église de Waha. De là les indications suivantes, que nous glanons dans le Catalogue qui fait l'objet de cette étude et où nous trouvons encore trace de la dépendance du desservant de *Lignièrès* vis-à-vis du curé de Waha.

Jean Deville, curé de 1635 à 1641 : il devint alors curé de Waha (en continuant d'administrer *Lignièrès* ?) — En 1745, *Godefroid*

7) « Resignat istum pastoratum in manus Dni Praelati et mittitur in possessionem pastoratus de Dorinne. » *Catalogus*, fol. 18 vso.

8) « Pastoratum libere cedit et ad monasterium redit propter infirmitates. » *Catalogus*, fol. 22 vso.

9) « Anno 1766, mittitur et instituitur pastor in Waha, sed quia natione gallus, ad monasterium redire cogitur per concilium Luxemburgense. » *Catalogus*, fol. 31.

10) Ces détails sont puisés dans la brève mais substantielle étude de F. JACQUES, *Lignièrès*, dans le Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de Luxembourg, 1948, pp. 12-14.

Collet fut nommé vicaire ¹¹⁾ à Lignièrès : il remplit ces fonctions jusqu'en 1755 et fut alors nommé curé à Jassogne. — Son successeur, *Siard Mouton*, fut nommé curé ¹²⁾ à Lignièrès, le 27 juillet 1755 et exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 2 janvier 1773. — Il fut remplacé par un vicaire, *Barthélemy Lequeux*, le 30 juillet 1774. Si nous comprenons bien le texte, quelque peu embrouillé, du Catalogue, ce vicaire aurait pendant quelque temps, avant sa nomination définitive, cumulé cette charge avec celle de sous-prieur et de maître des jeunes frères, à l'abbaye ¹³⁾, fut déchargé de ces fonctions le 30 juillet 1774 et nommé *vicaire* à Lignièrès; il y resta jusqu'au 7 mars 1775 (?) et fut, en 1777, nommé curé à Dréhanche. — *Gabriel Schafferts* le remplaça ¹⁴⁾, puis fut nommé curé à Sart-en-Fagne, le 28 avril 1781. — Enfin, *Michel Cuisset* est signalé comme curé depuis le 1^{er} mai 1781 ¹⁵⁾.

3. Jassogne.

En 1220, le prince-évêque Hugues de Pierrepont approuva la donation à l'abbaye de Leffe, par Gérard de Dave, de l'église de Jassogne ¹⁾. Confirmation de cette donation du patronat et des dîmes fut faite par le prince-évêque Jean d'Eppe, en 1233 ²⁾.

Voici les noms des curés de Jassogne, mentionnés au Catalogue.

Norbert du Terne dirigea cette paroisse de 1622 à 1634 et fut, on ne nous dit pas pourquoi, rappelé au monastère, où il semble n'avoir été chargé d'aucune fonction pendant les 30 ans qu'il y vécut encore ³⁾. — Vint ensuite *Ghislain Molin*, qui devint ensuite (1653 ?) curé de Saint-Médard. — *Jacques Lusion* était alors curé de Sart-en-Fagne : on lui imposa sa démission en 1747 et on le nomma curé à Jassogne quelques années plus tard, soit en 1653. Il y resta jusqu'en

11) « Fit vicepastor in Ligniere. » *Catalogus*, fol. 27 vso.

12) « Mittitur ad pastorum de Lignere. » *Ibid.*, fol. 26 vso.

13) « Supprior et director juvenum... 29 Augusti 1772 mittitur in Lignier et per litteras absolvitur ab his officiis 30 Julii 1774, fit vicepastor de Lignier; 1777 fit pastor in Dréhanche. » *Ibid.*, fol. 33.

14) « Mittitur in Lignere. » *Ibid.*, fol. 34.

15) « Mittitur tanquam pastor in Lignere. » *Ibid.*, fol. 35 vso.

1) Acte publié par C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 121-123.

2) L'original sur parchemin, avec sceau en cire noire, bien conservé, repose aux Archives de l'abbaye de Leffe. Publié *ibid.*, p. 123.

3) « Revocatur ad monasterium 1634, moritur 1664. » *Catalogus*, fol. 11 vso.

1667 ⁴). — Le 1^{er} août 1667, fut désigné pour lui succéder à Jassogne, *Hugues Halloys*, qui, à son tour, après 23 ans de pastorat, résigna ses fonctions en 1690, à l'âge de 53 ans. Il fut ensuite successivement chapelain du Sire de Montpellier, vicaire à Dréhance pendant quelques semaines, rentra ensuite au monastère, fut de nouveau chapelain, enfin curé de Sart-en-Fagne (1696) où il mourut jubilaire et quasi octogénaire, le 3 janvier 1716 ⁵). Vinrent ensuite : *Gérard Rasquin*, de juin 1690 au 13 mai 1722. — *François Noël*, du 13 juin 1722 au 8 juin 1755, date de sa mort. — *Godefroid Collet*, du 29 juillet 1755 au 3 mars 1759, date de sa nomination à Courrière. — *Perpète Delvosal*, du 3 mars 1759 au 1^{er} septembre 1775, pour être transféré à Awagne. — *Nicolas Casin*, du 1^{er} septembre 1775 au 8 décembre 1781 puis curé, à son tour, à Awagne. — Enfin, en décembre 1781, fut nommé *Perpète Houthée*.

4. Awagne.

Les mêmes évêques de Liège qui avaient approuvé la donation de Jassogne assurèrent aux abbés de Leffe la possession de l'église d'Awagne avec une partie des dîmes et le droit de patronat, ainsi qu'on le voit par l'acte de Jean d'Eppes, confirmant, en 1231, les lettres de son prédécesseur Hugues de Pierrepont ¹). A ce domaine ecclésiastique s'ajouta, le 17 avril 1301, la donation de la seigneurie d'Awagne ²).

Cette paroisse et les importantes propriétés qu'y possédait l'abbaye étaient l'objet de la sollicitude spéciale de ses abbés. En 1720, Perpète Renson avait même décidé de donner à cette église une plus grande importance, en en faisant le siège d'un prieuré. Cette décision fut consacrée au cours d'une assemblée capitulaire spécialement convoquée à cet effet, le 11 juillet. Trois religieux étaient désignés pour y être adjoints au curé et s'acquitter de la récitation quotidienne de l'Office dans l'église paroissiale ³).

4) « Pastor in Sarto en fagne, 1640, pastorum resignare cogitur 1647, postea fit pastor in Jassogne 1653. » *Ibid.*, fol. 13.

5) « Anno 1690 in Junio resignavit pastorum in manus R. D. Praelati. Sacellani officium exercet apud D. Montpellier et vicarii apud pastorem de Dréhance per aliquot hebdomadas et post haec rediit ad monasterium 10 7bris 1691, iterum rediit apud D. Montpellier et exinde instituitur pastor in Sarto en fagne 1696 in initio Martii, celebrat suum jubilaum 1711, moritur 3a Januarii 1716. » *Catalogus*, fol 16 et 16 vso.

1) Publié par C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 129.

2) *Ibid.*, pp. 131 et sv.

3) Acte publié par V. BARBIER sous le titre *L'abbaye de Leffe fonde un prieuré à Awagne*, dans les AHEB, t. XIII (1901), pp. 382-384.

Cette institution n'eut qu'une existence éphémère. A vrai dire, l'acte même de fondation le faisait quelque peu prévoir et semble n'avoir eu d'autre but que d'assurer à l'abbaye les possessions d'Awagne. Les religieux avaient, en effet, été convoqués « à l'effect de délibérer sur les moiens les plus convenables de conserver le bien fonds qu'il a plu à la divine Providence de nous accorder, crainte que par la faute des supérieurs laïcs, dont nous ne sommes aucunement complices ny participans, il n'arrive quelque mésintelligence entre les potentats voisins et les Etats du pays de Liège, qui donne lieu à des saisies ou reprësailles sur nos biens... nous avons jugé à propos, pour prévenir telle inconvenient, d'establir, comme par la présente délibération et résolution nous établissons un prieuré, à tousjours révocable, dans notre terre et seigneurie foncière d'Awaigne... composé de trois de nos religieux... à l'entretien et subsistance desquels nous avons attribué, comme par cette et d'effect nous attribuons les revenus de nos censes dudit Awaigne » etc. Suit l'énumération des propriétés dont les revenus sont censés être affectés à la subsistance des religieux d'Awagne et du personnel à leur service.

Les appréhensions qui avaient donné lieu à l'établissement de ce prieuré ne se justifiaient vraisemblablement pas, et les trois religieux qui, d'après l'acte de fondation, étaient désignés pour former, sous la direction du prieur-curé, la petite communauté : Philippe Dohey, Paul Bavay et François Noël, ne résidèrent pas longtemps à Awagne, après le 11 juillet 1720, si tant est qu'ils y résidèrent jamais.

En effet, le Catalogue, toujours très précis pour cette époque, non-seulement ne signale pas leur séjour au prieuré fantôme, mais nous apprend que Paul Bavay devint sous-prieur et vicaire de Saint-Georges, le 19 octobre 1722 ⁴⁾ et que François Noël avait été nommé curé de Jassogne, le 13 juin de la même année ⁵⁾. Quant à Philippe Dohey, il ne semble avoir été indiqué pour la résidence d'Awagne que pour faire nombre. Il n'exerça jamais aucune fonction, ni au monastère, ni à l'extérieur. Avec un laconisme qui ne se constate pour aucun autre, on se contente d'indiquer, immédiatement après la date de sa première Messe, celle de sa mort, à l'âge de 70 ans, après 40 ans de vie religieuse ⁶⁾.

4) *Catalogus*, fol. 22 vso.

5) *Ibid.*, fol. 23.

6) « Fr. Philippus Dohey, Namurcensis, nascitur 1664, 12a Xbris, vestitur 1684, 19a 9bris, profitetur 1686, 15a Aprilis, primitias cantavit 1a die anni 1689, moritur 27 Julii 1734. » *Catalogus*, fol. 20.

Nous croyons donc qu'Awagne continua d'être une simple paroisse, aux revenus d'ailleurs importants, administrée par les chanoines de Leffe, dont le Catalogue nous fait connaître les noms, avec les dates de leur entrée en fonction et de leur mort : car, ce qui semble bien montrer que la cure d'Awagne était regardée alors comme plus considérée que celles dont nous avons parlé jusqu'ici, on ne passait pas de cette paroisse à une autre, ce qui arrivait si fréquemment ailleurs, nous l'avons déjà constaté : celui qui était nommé à Awagne avait son bâton de maréchal ! Il y restait jusqu'à la fin de ses jours. La liste suivante en fait foi.

Lambert Delbave, nommé en 1628, † en 1660. — *Nicolas Colin*, nommé en 1660, † en 1688. — *Norbert Delacourt*, nommé en juin 1688, † le 22 janvier 1710. — *Jean Tombeur*, nommé en février 1710, † le 21 décembre 1716. — *Nicolas Barguin*, nommé le 30 décembre 1716 ⁷⁾, † le 14 mars 1750. — *Pierre Bouchat*, nommé le 8 mai 1750, † le 14 mars 1775, jour pour jour, exactement 25 ans après son prédécesseur. — *Perpète Delvosal*, nommé le 1^{er} septembre 1775, † le 28 novembre 1781. — *Nicolas Casin*, nommé le 8 octobre 1781.

5. Sart-en-Fagne.

C'est par donation de Yolande, dame d'Aubrive, que l'abbaye de Leffe entra, en septembre 1233, en possession de la dîme et du droit de patronat de l'église de Sart-en-Fagne ¹⁾. A la même date, son petit-fils, Gilles de Hierges, donnait son consentement à la libéralité de sa grand-mère ²⁾.

Plus tard, sans doute après le décès de Yolande, Gilles fit opposition à la donation. Après quelques contestations et discussions, le jeune seigneur finit par se ranger à l'avis de conseillers avisés qui

7) Avant d'être nommé curé, il était proviseur à l'abbaye, tout comme un de ses prédécesseurs, Nicolas Colin, et comme ses successeurs, Pierre Bouchat et Perpète Delvosal. Barguin garda sa charge de proviseur pendant les sept premiers mois de son pastorat à Awagne. « Fit provisor 24 Januarii 1714, constituitur pastor in Awaigne die 30 Xbris 1716, absolvitur ab officio provisoris 31 Julii 1717. » *Catalogus*, fol. 21. Tout ceci n'indique-t-il pas que l'on cherchait à placer dans cette paroisse un bon administrateur, et ne confirme-t-il pas ce que nous savons de l'importance des revenus d'Awagne à cette époque ?

1) Original, sur parchemin, avec fragment de sceau, aux Archives de l'Abbaye de Leffe. Publié par C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 133.

2) Original, avec fragment de sceau, au même dépôt. Publié *ibid.*, p. 135.

lui firent admettre la légitimité de la cession faite par son aïeule et l'amènèrent, quatorze ans plus tard (septembre 1257) à l'approuver irrévocablement, d'accord avec son épouse ³⁾.

Dès lors, l'abbaye de Leffe fut en possession pacifique de ses droits et administra l'église de Sart-en-Fagne par ses religieux, dont le Catalogue nous a conservé les noms, pour l'époque moderne.

Augustin Walho, † en 1630 et enterré dans son église. — *Pierre Dusart*, depuis 1630. — *Jacques Lusion*, de 1640 à 1647, date de son transfert à la cure de Jassogne. — *Léonard Musette*, nommé en 1648, † en 1665. — *Hyppolite Thioux*, depuis le 26 septembre 1665 jusqu'au début de février 1696, date de sa démission et de sa rentrée au couvent, à l'âge de 73 ans, mort en 1706. — *Hugues Halloys*, du début de mars 1696, au 3 janvier 1716, année de sa mort. — *Norbert Viroux*, 13 janvier 1716, † 8 novembre 1745. — *Jacques Printhaghen*, 17 janvier 1746, † 7 février 1768. — *Grégoire Polis*, mai 1768, † 27 juin 1771. — *Henri Bautour*, 29 novembre 1771, † 17 avril 1781. — *Gabriel Schaffarts*, nommé le 28 avril 1781.

6. Courrière.

Le 22 août 1282, l'officialité de Liège reconnaissait que Charles de Hour et sa femme avaient fait don à l'abbaye de Leffe de la dîme et du patronat de Courrière ¹⁾. Confirmation de cette donation fut accordée, le 28 février 1341, par Gilles, seigneur de Bois, lez Courrière ²⁾ et, le 3 juillet de la même année, par Adolphe de la Mark, prince-évêque de Liège ³⁾.

Voici les renseignements que nous donne le Catalogue sur les titulaires de cette paroisse.

Jean Chavée fut curé du 2 juin 1617 au 4 juillet 1644, date à laquelle il dut, nous ne savons pourquoi, résigner ses fonctions, sans

3) « Cum... inter nos ex una parte et dictos religiosos ex altera parte orta fuisset materia contentionis et super eo inter nos aliquantulum fuisset altercatum, tandem saniori ductus consilio, interponentibus se probis viris, salutis proprie non immemor » etc. — Original sur parchemin. Fragment minime du sceau de Gilles, fragment considérable du sceau de son épouse. Archives de l'Abbaye de Leffe. Acte publié par C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 137.

1) Original sur parchemin, sceau disparu. Même dépôt. Publié *ibid.*, p. 141.

2) Original sur parchemin, petit sceau en cire, en grande partie conservé. Même dépôt. Publié *ibid.*, p. 150.

3) Original, sceau disparu. Même dépôt. Dans la publication de cet acte par C. J. QUINAUX, *o. c.*, p. 145, se sont glissées quelques variantes d'avec l'original.

avoir démerité, semble-t-il, puisqu'il devint alors proviseur, puis prieur ⁴⁾. — Il est à conjecturer qu'il y eut quelque difficulté administrative, car son successeur, *Philippe Patinier*, nommé le 4 juillet 1644, dut attendre jusqu'au 22 juillet de l'année suivante pour prendre possession de sa paroisse ⁵⁾. Il y fut en fonction jusqu'au 25 décembre 1682, date de sa mort. — *Walter Porineaux*, nommé le 26 janvier 1683, † le 17 avril 1703. — *Pierre Robiat* de juin 1703 au 20 septembre 1717, date de sa mort. — *Dieudonné Forlet*, ancien prieur et qui collabora le plus longtemps à la confection du Catalogue, lui succéda le 5 novembre 1717 et mourut le 25 janvier 1729. — *Perpète Guissart*, nommé le 7 février 1729, fut élu abbé le 13 janvier 1748. — Il nomma à la cure de Courrière, le 30 mars 1748, *Frédéric Coppée* qui, à son tour, devint abbé de Leffe le 20 décembre 1758. — *Godefroid Collet* lui succéda le 3 mars 1759 et mourut le 16 novembre suivant. — *Albert Rigo* fut nommé le 15 février 1760 et ne passa, lui non plus, que peu de temps dans cette paroisse, car il mourut le 4 octobre de l'année suivante, âgé seulement de 41 ans. — *Joseph Durieux* lui succéda le 5 janvier 1762 et mourut le 16 octobre 1782. — Le Catalogue signale enfin *François Henry*, nommé le 20 novembre 1782 ⁶⁾.

7. Sorinnes.

Il nous serait difficile, dans l'état actuel de nos recherches, de préciser la date à laquelle la paroisse de Sorinnes fut acquise à l'abbaye de Leffe. Mais nous possédons un long acte notarial du 22 décembre 1351, notifiant l'accord entre l'abbaye de Leffe et celle de Saint-Lambert, au sujet des dîmes de Sorinnes et de Sovet ¹⁾. Nous savons, par ailleurs, que la seigneurie de Sorinnes fut donnée à l'abbaye en 1464 ²⁾. Les archives paroissiales pourraient aussi nous fournir d'utiles renseignements. Contentons-nous provisoirement de donner la liste des curés de Sorinnes aux XVII^e et XVIII^e siècles,

4) « Cogitur pastoratum resignare a° 1644, die 4 Julii, paulo post provisor nominatur, sed ab illo officio absolvitur a° 1646 die 22 Xbris et fit prior eodem die. Moritur anno 1647, die 19 Xbris. » *Catalogus*, fol. 11 vso.

5) « Philippus Patinier... constituitur pastor in Corrier 1644, die 4a Julii : vacabat pastoratus per resignationem factam a fr. Joanne Chavée die quo supra, sed fr. Philippus accipit demum illius possessionem die 22 Junii 1645. » *Catalogus*, fol. 13 vso et 14.

6) Plus tard, il devint doyen d'Andenne et mourut en 1812.

1) L'original repose aux Archives de l'abbaye de Leffe.

2) Voir plusieurs pièces à ce sujet, dans C. J. QUINAUX, *o. c.*, pp. 162-167.

avec la date de leur nomination et la durée de leur pastorat, telles que nous les trouvons consignées dans le Catalogue.

Mathieu Pielin, curé depuis 1616, mourut de la peste en 1636 et fut enterré au cimetière de Sorinnes. — *Ghislain Noizet*, nommé en 1637, y mourut en 1646 et fut enterré dans son église. Vinrent ensuite *Nicolas Baré*, du 26 mai 1646 jusqu'en 1678, date de sa mort; — *Joseph Dévelette*, de septembre 1678 au 1^{er} janvier 1733, date de sa mort à l'âge de 93 ans. Il y a un hiatus dans nos renseignements jusqu'à l'année 1738, en laquelle, le 26 janvier, fut installé *Augustin Lambrecht*, qui fut élu abbé le 23 octobre 1743. — *Gilbert Renson* fut curé du 17 novembre 1743 jusqu'à sa mort, survenue le 5 mars 1773. — *Gilles Kairis* lui succéda le 30 juillet 1773 et, à sa mort, en 1799, fut remplacé par *Jacques Le Tellier*.

8. Dorinne.

La paroisse de Dorinne aurait été desservie par les chanoines de Leffe depuis le XIII^e siècle ¹⁾. Voici, par ordre de dates, les curés signalés dans notre Catalogue.

Henri Maillart entré en fonction en février 1611, mort en 1651 et enterré à l'abbaye. — *Pierre Houyet*, du 25 février 1651 à l'année 1691, date à laquelle il rentra à l'abbaye, où il mourut le 31 mars 1699, à l'âge de 84 ans. — *Perpète Renson*, nommé en avril 1692, élu abbé de Leffe le 25 janvier 1704. — *Jean de Tier*, depuis la fin du mois de mars 1704, jusqu'au 2 octobre 1722, date de sa mort. — *Jean Levache*, du 19 octobre 1722 jusqu'à sa résignation, en octobre 1758, à l'âge de 81 ans; mais il continua de résider à Dorinne, où Paul Monnon le remplaça : car il fut enterré à Dorinne, où il était mort le 18 juillet 1759 ²⁾. — *Paul Monnon*, devenu curé de Dorinne le 19 octobre 1758 après avoir assisté son prédécesseur pendant plusieurs années ³⁾, y mourut le 18 mars 1767. — *Maurice Fiévet*, dont on signale la piété, remplit son ministère depuis Pâques 1767

1) Pour plus de détails, voir P. A. SERVAIS, *Histoire de Dorinne*. Namur, 1910.

2) P. A. SERVAIS, *o. c.*, p. 248, donne, comme dates du pastorat de Jean Levache, les années 1722-1759. Cette dernière année est celle de sa mort. Mais, dès 1758, il avait résigné sa charge et fut remplacé par Paul Monnon. « Anno 1758 in Octobri, pastoratum suum in manus Abbatís libere resignat, vita fungitur 1759, 18 Julii ac sepelitur in ecclesia sua parochiali. » *Catalogus*, fol. 22 vso.

3) « F. Joanne Levache pastoratum suum in manus Ampl. D. resignante, post longum ipsi infirmo praestitum officium, fit pastor in Dorenné 19 8bris 1758. » *Catalogus*, fol. 28 vso.

jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 mars 1772 ⁴⁾. — *Hugues Grognaux* lui succéda le 9 août 1772 ⁵⁾.

9. Lisogne.

Nous trouvons, dans différents actes des siècles précédant l'époque qui nous occupe, les noms de plusieurs religieux de Leffe, curés de Lisogne et il y aurait à faire, à ce sujet, d'intéressantes recherches. Nous bornant ici aux XVII^e et XVIII^e siècles, le dépouillement de notre Catalogue nous permet de dresser la liste suivante.

Désiré Gouverneur fut curé de Lisogne du 10 août 1621 au 4 décembre 1636, date de son élection abbatiale. — Il eut comme successeurs *Servais Hoyoulx*, de 1637 à 1648, puis *Etienne Grenville*, du 7 décembre 1648 au 1^{er} juin 1675. — Vint ensuite *Arnould Duchesne*, nommé le 20 juin 1675, lequel démissionna et rentra au monastère, le 24 juin 1677. — *Thomas Bavé* reprit sa succession en juin 1677 et mourut le 24 août 1691. — *Herman Caillet*, du 7 septembre 1691 au 3 mars 1720. — *Pierre Bernard*, du 13 juin 1720 au 13 janvier 1758. — *François de Thise*, du 3 avril 1758 au 17 mai 1773. Ces quatre curés qui, ensemble réalisent près d'un siècle de pastorat, moururent tous en fonction. — Enfin, *Simon Adam* fut nommé le 30 juillet 1773 ¹⁾.

10. Crupet.

La pittoresque paroisse de Crupet, riche en antiquités ¹⁾ et sa ravissante église furent également confiées depuis des siècles aux religieux de l'ancienne abbaye de Leffe. L'église possédait autrefois de belles fenêtres ogivales du XV^e siècle, dont deux seulement sont conservées; les autres furent assez fâcheusement remplacées, vers le milieu du siècle dernier, par des fenêtres moins intéressantes ²⁾. On y trouve quelques pierres tombales remarquables. L'autel de la Sainte Vierge, en marbre, fut érigé, ainsi que l'atteste une inscrip-

4) « Moritur pie, ut vixerat. » *Catalogus*, fol. 31.

5) Il mourut le 23 novembre 1807.

1) Il mourut subitement en 1810, à l'âge de 78 ans.

1) Sur les résultats archéologiques des fouilles exécutées à Crupet, on trouve une bibliographie complète dans l'ouvrage patient et consciencieux de E. BROUETTE, *Topo-bibliographie de la province de Namur*, p. 41. Namur, 1947.

2) Cfr A. BECQUET, *Excursions archéologiques. Crupet*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, 1861, pp. 326-328.

tion, en 1671, par Dominique Godin, seigneur de Coux, à la mémoire du curé prémontré Henri de Velpen, le même qui, en 1656, enrichit le trésor de l'église d'un remarquable ostensor.

Hubert Waure fut curé de Crupet, du 4 décembre 1606 au 16 avril 1639, date de sa mort. Il fut enterré dans son église, nous apprend le Catalogue. — Il eut comme successeur, en 1639, *Henri de Velpen*, issu d'une famille noble qui possédait l'avouerie de Racour, près de Landen. Ses quatre quartiers de Velpen, Gruithusen, du Chastel, Labroey, se voient encore à la base des quatre colonnes de l'autel. Il mourut en 1672, après un fécond pastorat de 33 ans et son corps fut ramené à l'abbaye de Leffe, où il fut enseveli auprès de son frère, le seigneur de Velpen ³). — *Jean Grognaux*, nommé en 1672, le 14 août, mourut le 13 mai 1699. — *Nicolas Pottelet*, de juin 1699 au 19 mai 1730, date de sa mort. — *Lambert Paulet*, du 30 mai 1730 au 27 mars 1763. Il avait eu comme vicaire, du 7 mars 1747 au 21 mai 1748, Paul Monnon, plus tard coadjuteur, puis curé de Dorinne. — *Augustin Bronkart* fut nommé en 1763, le 13 avril ⁴).

11. Dréhance.

Il existe, à la cure de Dréhance, un vieux registre intitulé *Livre brun*, dans lequel sont consignés les titres et rentes de l'église, ainsi qu'un obituaire où l'on trouve mentionnés les curés de cette paroisse. Les premières mentions y furent transcrites le 20 mai 1630, par le curé Jacques de Beaumont, dit Boutefeu. Ce manuscrit sera utilement consulté pour les périodes antérieures; quant à l'époque qui nous occupe, le Catalogue nous fournit des notices plus détaillées, que voici.

Jacques Boutefeu ¹), nommé en 1612, mourut de la peste en 1636 ²). — *Martin de Pierre* lui succéda de 1637 à 1646. Il mourut subitement ³). — *Perpète Noizet*, nommé en 1646, fut élu abbé le

3) « Moritur 1672, reducitur ad monasterium et sepelitur apud fratrem suum Dominum de Velpen. » *Catalogus*, fol. 13.

4) Il mourut en 1800. Depuis le 7 décembre 1799, il avait eu comme coadjuteur un ancien religieux de l'abbaye supprimée de Leffe, *Norbert Adant*, qui lui succéda en 1800, donna sa démission en 1838, à cause de son âge et de ses infirmités, et mourut le 1^{er} septembre 1843, dans sa 80^e année.

1) Le *Livre brun* l'appelle « Jacobus a Bellomonte, aliàs Boutefeu. »

2) « Moritur peste anno 1636 sepultusque est in coemeterio Ecclesiae de Dréhance. » *Catalogus*, fol. 11. Ce détail n'est pas donné dans le *Livre brun*.

3) « Moritur subito et super lectum suum. » *Ibid.*, fol. 12 vso.

20 avril 1653. — *Henri Collart* vint ensuite, du 27 avril 1653 au 19 février 1691, date de sa mort, à l'âge de 74 ans. Sans doute était-il devenu malade ou impotent pendant les trois dernières années de sa vie, car on lui donna des coadjuteurs, qui furent Nicolas Levache, de 1688 au début d'août 1690; Hugues Halloys, en 1690, pendant quelques semaines seulement; enfin, depuis le 6 octobre 1690, *François Delacourt*, qui lui succéda en mars 1691 et mourut le 2 juillet 1703. — *Pierre Caillet* fut en fonction du 30 juillet 1703 jusqu'à sa mort, survenue en 1735, le 17 septembre. — *Joseph Crénon* fut nommé le 23 septembre 1735 et mourut le 15 septembre 1758. Il semble avoir été particulièrement aimé de ses confrères, ou, en tout cas, de l'auteur du Catalogue ⁴⁾. — *Ambroise Thomas* lui succéda, du 19 octobre 1758 au 9 octobre 1776, date de sa mort. — *Barthélemy Lekeux* fut nommé le 7 mars 1777 ⁵⁾.

12. Saint-Médard (Dinant).

Sur la rive gauche de la Meuse, dans le quartier appelé encore Saint-Médard, existait autrefois une église dédiée au saint de ce nom. La première mention qu'on en trouve est du 26 juillet 1199. De temps immémorial, la collation de la cure de Saint-Médard appartenait à l'abbé de Leffe, qui la faisait administrer par un de ses chanoines. L'église fut désaffectée en 1798 et démolie en 1895 ¹⁾.

Le Catalogue nous renseigne sur les faits et gestes des curés de Saint-Médard.

Quentin Bouille y mourut le 18 mai 1627 et fut remplacé par *Perpète Noizet*, qui passa de là à Dréhance, en 1746, et, le 20 avril 1653, fut élu abbé de Leffe. — Il eut comme successeur à Saint-Médard, *Jacques Malaise*, le musicien compositeur qui, à son tour, fut élu abbé, le 6 mars 1653, mais mourut avant de recevoir la bénédiction abbatiale, le 14 avril de la même année. — *Ghislain Molin* le remplaça, mais mourut déjà en 1658. — C'est alors que fut nommé, pour administrer cette paroisse, *Augustin Bourguignon*, qui fut déposé en juillet 1674 et dont nous avons signalé plus haut les aven-

4) « Confrater carissimus requiescat in pace. » *Catalogus*, fol. 25.

5) Il mourut en 1801.

1) F. JACQUES, *L'ancienne paroisse de Saint-Médard à Dinant*, dans *Namurcum*, 1947, pp. 33-39. L'auteur de cette intéressante étude donne, à la page 34, la liste des curés de Saint-Médard, dressée par M. le Président Herbecq, dans laquelle, après quelques titulaires des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, on retrouve les noms que nous allons citer.

tures ultérieures ²⁾. — On le remplaça par *Jacques Sibert*, qui resta en fonction pendant seize ans et, en 1690, à l'âge de 48 ans, se retira au monastère. C'est, du moins, ce que nous devons supposer, car, pendant les quarante années qui lui restaient à vivre, nous ne lui voyons attribuer aucun poste, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Sa mort survint le 25 juillet 1730 ³⁾. — *Nicolas Levache* eut un pastoral de longue durée : depuis août 1690, jusqu'à sa mort, le 6 janvier 1738. — *Adrien Doucet*, lui succéda, le 11 janvier 1738 et mourut le 7 janvier 1777. — La liste des curés de cette paroisse se termine, dans notre Catalogue, avec *Norbert Longueil*, qui fut nommé le 23 juin 1777, donc cinq mois après la mort de son prédécesseur, et mourut le 8 décembre 1778. Il aurait eu comme successeur *Augustin Debreaux* ⁴⁾.

13. Administration de paroisses non incorporées à l'abbaye.

Telles étaient les douze paroisses (treize, si l'on sépare Lignièrès de Waha), confiées aux religieux de Leffe. Mais, outre les églises dont la collation appartenait à des abbés prémontrés, ceux-ci étaient autorisés à fournir aux évêques des prêtres pour desservir des paroisses séculières.

C'est ainsi que nous trouvons mention du prémontré de Leffe, *Nicolas Pottelet*, curé à Falmagne, depuis le 1^{er} octobre 1685 jusqu'en juin 1699, avant de devenir curé à Crupet ¹⁾.

La dispersion des religieux, à la Révolution française, en amena

2) Voir ci-dessus, § V. Voici comment notre Catalogue résume l'histoire : « Cogitur resignare pastorem initio Julii 1674, factus novitius apud minoritas Hui, expellitur, lite contestata coguntur eum recipere, facta professione post unum atque alterum mensem iterum expellitur, per multos annos in toga nigra modo in uno loco, modo in altero, deservit in pastorebus, tandem factus vicepastor Stae Balbinae in Leodio, post paucos menses moritur 5bris 1691. » *Catalogus*, fol. 15 vso.

3) *Catalogus*, fol. 17. — Il y avait eu autrefois un autre religieux du nom de Jacques Sibert, lequel, lors d'une épidémie, était mort à 24 ans, encore novice. « Fr. Jacobus Sibert, Dionantensis, nascitur 1612, vestitur 1635, die 30 [sans indication de mois], moritur contagione 1636, 19bris, sepultusque est in caemeterio S. Georgii. » *Catalogus*, fol. 13 vso. Comme tous deux étaient de Dinant, portaient le même nom de famille et que l'on donna au second le nom de religion du premier, on peut conjecturer qu'ils étaient unis par des liens de parenté. Le premier étant né en 1612, le second, né en 1642, était-il peut-être son neveu ?

4) D'après la liste de F. JACQUES, *o. c.*, p. 34, note 5. Le Catalogue ne mentionne pas cette nomination du dernier curé de Saint-Médard.

1) *Catalogus*, fol. 17 vso.

plusieurs à exercer le ministère dans différentes paroisses ²⁾. Il y eut aussi des aumôniers : nous avons eu l'occasion de citer déjà *Lambert Woot*, recteur des Norbertines de Fauquemont et *Hugues Halloys*, chapelain des sires de Montpellier.

Mais, parmi les paroisses non incorporées à l'abbaye de Leffe, il en est une que nous devons signaler spécialement, celle d'Oignies.

Dans une note envoyée par le regretté Abbé J. Fay, curé d'Oignies, nous lisons : « Registre de la paroisse d'Oignies, diocèse de Namur, doyenné de Couvin, commencé en 1618. Chanoines réguliers de l'abbaye de Leffe qui furent curés d'Oignies... La cure d'Oignies en Thiérache a probablement été fondée par saint Norbert ou le bienheureux Hugues de Fosses. En tout cas, de la fin du XII^e siècle jusqu'en 1793, au moins, elle fut toujours occupée par les Prémontrés. Elle était, sous l'ancien régime, à la nomination de Mr l'Abbé de Chaumont-la-Piscine, chanoine de l'Ordre des Prémontrés, dans le diocèse de Reims, qui y nommait comme curés, tantôt des chanoines de sa propre abbaye et tantôt des chanoines du même Ordre de l'abbaye de Laval-Dieu, près Monthermé, département des Ardennes, diocèse de Reims, tantôt de Leffe-Dinant. Oignies, sous l'ancien régime, était de la principauté de Liège, évêché de Liège, archidiaconé de Famenne, chrétienté (doyenné) de Chimay. Cure primaire et prieuré. »

L'abbaye indiquée ici sous le nom de Chaumont-la-Piscine est plus connue sous le nom de Chaumont-Porcien et fut fondée en 1146 ³⁾, sous le généralat du B. Hugues de Fosses, à l'endroit appelé *Calvimontum* (Chauve-Mont) ⁴⁾. Elle fut transférée, en 1623, au lieu-dit *in Piscina*.

Les difficultés que rencontra ce monastère, par suite de l'hérésie luthérienne, des abbés commendataires et de fréquentes déprédations, expliquent la pénurie du recrutement et la nécessité où l'on se trouvait de recourir à d'autres abbayes, pour pourvoir de pasteurs la paroisse d'Oignies. La réforme de Lorraine, introduite au monastère en 1641, lui rendit un renouveau de ferveur.

2) *Godefroid Stiénon* fut curé à Mettet, de 1803 à 1841 : il y mourut âgé de 81 ans. — *Charles Legrand* administra la paroisse de Mambray de 1814 à 1818. — *Pierre Charlier* desservit Strée, de 1814 à 1823. — *François Henry* fut doyen d'Andenne, de 1803 à 1812. — *Jacques Le Tellier* est signalé comme curé de Hierches, de 1812 à 1827 et *Jean-Louis Lefèvre* comme vicaire à Jumet, de 1812 à 1827.

3) R. VAN WAELFELCHEM, *Répertoire*, o. c., p. 57.

4) « Mons a calvitie sua *Calvus* nuncupatus, sed dumetis et nemoribus consitus undique. » C. L. HUGO, *Ord. Praem. Ann.*, o. c., t. I, col. 437.

Le registre d'Oignies signalé ci-dessus mentionne comme curé d'Oignies, vers 1620, *Philippe Le Comte*. Nous n'en trouvons pas trace dans notre Catalogue, qui débute par la liste des religieux admis sous l'abbatiat de Georges du Terne, ce qui donne à conclure que Philippe Le Comte était entré à Leffe avant l'année 1583, date de l'élection de cet abbé.

Mais nous y trouvons mention de deux autres curés de Leffe : *Pierre Dusart*, qui fut d'abord curé de Sart-en-Fagne et fut nommé à Oignies en 1630. Il résigna ses fonctions en 1643 et fut, quelque temps plus tard, nommé prieur de l'abbaye, charge qu'il avait déjà remplie avant d'être curé ⁵⁾ ; et *Pierre Colette*, nommé vers la fin de l'année 1780 ⁶⁾. La note de feu M. le curé Fay complète ainsi les données du Catalogue par celles du registre paroissial : « P. Colette, qui dut fuir Oignies en l'an I de la République, 1792-1793, garda le titre de curé d'Oignies jusqu'en 1803. »

Ce rapide aperçu nous amène à conclure que l'ancienne abbaye de Leffe, pendant les six siècles de son existence (1200-1794) eut une part relativement considérable dans cette forme d'apostolat qui constitue une des prérogatives traditionnelles des Prémontrés : le ministère paroissial, auquel, comme dans la paix d'un séminaire prolongé, les religieux s'exerçaient au monastère, par l'étude et par la pratique des obligations religieuses.

A travers les vicissitudes des temps et malgré d'inévitables déficiences isolées, les chanoines de Leffe furent généralement fidèles à leur mission de pasteurs. Sans doute, leur activité paroissiale ne leur permettait pas, comme à des moines confinés dans leurs cellules, de procurer une gloire particulière à leur maison et à leur Ordre par de remarquables travaux théologiques ou littéraires. A ce point de vue ils n'échappaient pas à la condition générale des curés qui, absorbés par l'administration de leur paroisse, n'ont pas le loisir ni la liberté d'esprit souhaitables pour enrichir les bibliothèques de savantes productions. L'oeuvre à laquelle ils se consacrent est une tâche méritoire, assurément, mais modeste et cachée, une oeuvre anonyme, sans étiquette spéciale, dont on ne songe pas à reporter le bienfait sur la corporation à laquelle ils appartiennent.

Il importe peu que leur maison ait retiré personnellement plus ou moins de considération de leur dévouement au développement des

5) *Catalogus*, fol. 11 vso.

6) *Ibid.*, fol. 35 vso.

institutions religieuses et charitables. A défaut des honneurs humains et de la célébrité que connurent d'autres monastères, le vrai mérite de l'antique abbaye mosane restera toujours d'avoir exercé une bienfaisante influence et d'avoir été un facteur important dans la civilisation chrétienne de la contrée.

Abbaye N. D. de Leffe.

H. LAMY.